

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME SIXIÈME

1887

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS
G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

LXIV^e SÉANCE. — 5 Mars 1887

Présidence de M. FAURE, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

OUVRAGES OFFERTS

Revue de l'histoire des religions, nos 2 et 3, t. XIV, Paris, 1886.*Revue géographique internationale*, no 135, janvier 1887, Bruxelles, 1887.VULPIAN, *Statistique des personnes traitées à l'Institut Pasteur*, Paris, 1887.*Revue d'ethnographie*, no 5, 1886, Paris, 1886.*Bulletin de la Société géologique de France*, février 1887, Paris, 1887.*Bulletin hebdomadaire de statistique municipale de la ville de Paris*, nos 5-8, 1887, Paris, 1887.*Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris*, novembre 1886, Paris, 1886.*Société de géographie de Paris, Compte rendus*, nos 4-3, 1887, Paris, 1887.*Société de géographie de Paris, Bulletin*, 4^e trimestre, 1886.Dr COLLIGNON, *Nomenclature quinaire de l'indice nasal*, Paris, 1886.*Le Globe*, journal géographique, février 1887, Genève, 1887.*Cronaca del museo preistorico ed etnografico di Roma*, 1884-1885, Rome, 1884-1885.*Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, no 8-9, 1886, Calcutta, 1886.*Journl of the Asiatic Society of Bengal*, no 3, 1886, Calcutta, 1886.*Atti della reale Accademia dei Lincei*, fasc. 12, 1886; fasc. 1-2, 1887, Roma, 1886-1887.

COMMUNICATIONS

LA NATALITÉ A LYON

PAR M. LACASSAGNE

Le mot est du démographe Achille Guillard, le grand-père de Jacques Bertillon. Il l'a employé pour désigner l'énergie avec laquelle se produit l'origine des générations. On peut dire aussi que ce mot indique la fréquence avec laquelle sur-

viennent les naissances par rapport au nombre des vivants qui les produisent.

En France, il naît en moyenne 940 000 à 970 000 enfants. Pour 1 000 000 habitants, en 1770-1780, il y avait 380 naissances ; en 1861-68 il n'y en a plus que 264, et de 1869 à 1880, le nombre tombe à 245. On sait que ce nombre est bien inférieur à celui que l'on constate chez les autres peuples. Dans notre pays, il n'y a guère que trois naissances par ménage, et 300 naissances ne donnent que 192 adultes de vingt ans.

En statistique, on ne recherche pas seulement le nombre des naissances, mais on tient compte aussi du sexe, de la légitimité, de l'influence des saisons, etc.

Nous allons rappeler en quelques lignes l'importance de ces facteurs, afin de mieux faire apprécier les lacunes des documents que nous avons pu recueillir.

On sait que le nombre des garçons est toujours supérieur à celui des filles. Au point de vue de la prédominance de l'un ou de l'autre sexe, il faut tenir compte : 1^o de la primogéniture : ainsi les aînés sont plus souvent garçons que filles, parmi les cadets il y a moins de mâles ; 2^o de l'âge des époux : les unions d'époux jeunes sont plus fécondes en garçons, les mariés âgés ont surtout des filles ; 3^o du rapport entre l'âge du père et celui de la mère ; 4^o de l'influence complexe provenant du milieu social auquel appartiennent les époux. Ainsi les campagnards engendrent plus souvent des mâles, des citadins des filles ; les premiers ont 107 garçons pour 100 filles, les seconds 105 filles pour 100 garçons.

Le nombre des enfants illégitimes dépasse le tiers des naissances légitimes. Partout l'illégitimité diminue la prédominance des mâles. On doit aussi tenir compte des mort-nés, surtout légitimes, qui sont bien plus souvent garçons que filles, dans le rapport de 140 à 100.

C'est en février que naissent le plus d'enfants soit naturels, soit légitimes. Puis en mars, avril, juin, janvier, d'où l'on peut conclure que le maximum des conceptions a lieu en mai, juin.

juillet et avril. Cette influence des saisons est plus puissante dans les campagnes que dans les villes, plus manifeste dans les villes que dans le département de la Seine.

Ceci dit, nous allons exposer les documents que nous avons extraits de la Statistique de France.

Naissances à Lyon pendant la période de 1861-1885.

ANNÉES	ENFANTS LÉGITIMES		ENFANTS NATURELS		TOTAL DES NAISSANCES
	SEXE MASC.	SEXE FÉM.	SEXE MASC.	SEXE FÉM.	
1861	3668	3408	1150	1071	9297
1862	3581	3319	1094	1066	9090
1863	5434	3329	1148	1124	9035
1864	3303	3223	1185	1119	8920
1865	3445	3135	1139	1108	8827
1866	3265	3170	1081	1106	8622
1867	3291	3180	1036	1052	8559
1868	3115	3062	1005	962	8084
1869	3180	3041	1160	1139	8520
1870	3129	2949	1206	1271	8546
1871	2846	2680	892	911	7329
1872	3511	3385	1037	1118	9051
1873	3687	3401	1052	948	9088
1874	3550	3328	870	880	8628
1875	3641	3214	877	874	8606
1876	3616	3506	860	890	8872
1877	3574	3441	847	870	8732
1878	3458	3268	911	845	8482
1879	3583	3357	915	894	8749
1880	3411	3309	948	882	8550
1881	3711	3527	1000	921	9159
1882	3713	3610	889	920	9132
1883	3785	3604	997	994	9380
1884	3665	3511	999	972	9134
1885	3502	3452	948	942	8844

Avec ces résultats, nous avons constitué des graphiques qui nous permettent d'établir les faits suivants :

Les naissances ont diminué de 1861 à 1868, il y a eu une aug-

mentation légère en 1869 et 1870, puis une diminution de près de 2000 en 1871. Les naissances augmentent d'une manière très-sensible en 1873 et 1878, puis elles diminuent de 1874 à 1881; dès lors, ascension marquée jusqu'à 1883 et baisse de 1883 à 1885: la crise économique produisant ainsi les mêmes effets que la guerre.

Il est certain que malgré l'accroissement de la population lyonnaise, le nombre des naissances va en diminuant. Ainsi, nous avons calculé combien il naissait d'enfants pour 10 000 habitants, d'après les chiffres de la population, que l'on trouve indiqués au tableau ci-dessous. De 1861 à 1865, il y a 283 nais-

Mariages, naissances, décès à Lyon, de 1861 à 1885

ANNÉES	MARIAGES	NAISSANCES	DÉCÈS	POPULATION
1861	3045	9207	8 269	. . . 318 803
1862	2958	9090	7 638	
1863	2833	9035	7 838	
1864	2836	8920	8 541	
1865	2703	8827	8 465	
1866	2788	8622	8 231	. . . 323 954
1867	2652	8559	8 281	
1868	2719	8984	9 393	
1869	3077	8529	8 833	
1870	2191	8546	12 019	
1871	3084	7329	11 346	. . . 323 417
1872	3874	9051	8 578	
1873	3799	9088	9 197	
1874	3393	8628	9 200	
1875	3562	8606	9 472	
1876	3525	8872	9 292	. . . 342 845
1877	3143	8732	9 101	
1878	3110	8482	9 362	
1879	2906	8749	8 893	
1880	3082	8550	9 897	
1881	3189	9159	9 341	. . . 372 903
1882	3345	9132	9 536	
1883	3211	9380	8 644	
1884	3107	9134	9 480	
1885	3379	8844	8 919	
1886	»	»	»	. . . 401 936

sances pour 10 000 habitants ; de 1865 à 1871, il y en a 255 ; de 1872 à 1876, 273 ; de 1877 à 1881, 254 ; de 1882 à 1886, 248, puis 220.

C'est à-dire que de nos jours, 10 000 habitants lyonnais produisent 63 enfants de moins que le même nombre d'habitants en 1861.

Décès par sexes à Lyon de 1861 à 1885.

ANNÉES	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	TOTAL	EXCÉDENT		NAISSANCES	MORT-NÉS		
				DES NAISSAN- CES	DES DÉCÈS		MASCULIN	FÉMININ	TOTAL
1861	4007	4162	8169	1028	»	9297	417	335	742
1862	3763	3875	7638	1452	»	9090	344	280	624
1863	3873	3915	7788	1197	»	1035	393	318	711
1864	4181	4360	8541	379	»	8920	445	298	743
1865	4324	4141	8465	362	»	8827	402	334	734
1866	4222	4000	8231	391	»	8612	378	326	724
1867	4141	4140	8281	278	»	8559	339	314	653
1868	4870	4523	9393	»	1399	8084	323	277	610
1869	4479	4354	8833	»	313	8520	356	326	682
1870	6306	5713	12 019	»	3473	8546	379	346	725
1871	6373	4973	11 346	»	4017	7329	324	279	603
1872	4338	4180	8518	473	»	9051	394	384	778
1873	4682	4515	9197	»	409	9088	409	382	791
1874	4670	4530	9200	»	572	8628	450	329	788
1875	4797	4675	9472	»	816	8301	449	336	755
1876	4802	4490	9292	»	429	8872	411	282	693
1877	4716	4385	9101	»	363	8732	388	330	718
1878	4908	4454	9362	»	880	8482	366	290	656
1879	4544	4349	8893	»	444	8749	372	313	685
1880	5049	4848	9897	»	1347	8550	365	282	647
1881	4623	4715	9338	»	482	9150	408	311	719
1882	4883	4651	9534	»	404	9132	449	363	812
1883	4435	4209	8644	736	»	9380	303	338	731
1884	4891	4589	9480	»	346	9134	404	352	756
1885	4496	4123	8619	75	»	8844	409	329	738

Si de 1861 à 1867, il y a un excédent des naissances sur les décès, ainsi que l'indique le troisième tableau, c'est le contraire qui se produit de 1868 à 1886, sauf pour les années 1872, 1883 et 1885. Pendant ces deux dernières années, il y a eu diminution réelle des décès, et c'est ce qui explique peut-être l'excédent des naissances. Quant à l'année 1872, c'est l'année pendant laquelle il y a eu le maximum de mariages ; nous ajouterons que cette année-là s'est fait aussi remarquer par la consommation véritablement élevée en viande, vin et bière. On voit d'ailleurs que les mariages sont de moins en moins nombreux, ils diminuent sensiblement depuis 1875.

Au point de vue de la sexualité et des naissances légitimes, il naît toujours à Lyon un plus grand nombre de garçons que de filles. J'attribue cette prédominance du sexe mâle à l'influence de l'émigration des campagnes, des étrangers, à l'arrivée constante dans la ville de couples jeunes. En 1873, il y a eu une ascension marquée dans le nombre des garçons, ce qui dépend peut-être des nombreux mariages de jeunes hommes en 1872. Il est plus difficile d'expliquer le plus grand nombre de filles en 1876.

Si on tient compte, ainsi que nous l'avons dit, du nombre des mort-nés, on voit que le nombre total des naissances est souvent plus élevé que celui des décès. Cette fréquence des mort-nés est considérable : il faut l'attribuer au grand nombre de naissances illégitimes, à la prédominance des garçons, à l'abus ou à l'usage intempestif du seigle ergoté, à la syphilis, à la suppression des tours, à des manœuvres criminelles.

Quant aux naissances d'enfants naturels, elles vont en diminuant. Faut-il attribuer cette diminution à une moralité plus élevée ou n'y voir au contraire que l'effet de cette cause qui agit en même temps sur les naissances légitimes, comme si dans notre race baissait réellement la faculté de reproduction ?

Dans les naissances illégitimes, il y a une véritable irrégularité au point de vue de la prédominance d'un sexe sur l'autre : seize fois le nombre des garçons a été supérieur à celui des filles,

neuf fois ce sont les filles qui ont été plus nombreuses. Il y a eu beaucoup d'enfants naturels en 1870 et en 1872 et alors on a compté plus de filles que de garçons.

Les faits que nous venons de faire connaître ont sans doute beaucoup d'intérêt, mais dans quelques années, il sera possible de mieux étudier ces problèmes et d'en tirer des conséquences plus précises. L'administration municipale publie depuis quelques années des *Documents relatifs au projet de budget*. Dans ces très intéressants volumes, on trouve un ensemble de renseignements statistiques qui, mis en ordre, pourront un jour permettre d'établir les bases de la démographie locale. L'essai que nous venons de tenter montre, par ses imperfections, tout ce qui reste à faire. Il est juste de remercier la Municipalité actuelle d'avoir songé à préparer les matériaux qui feront connaître les lois de l'existence humaine dans le milieu lyonnais.

OBSERVATIONS SUR LA PRÉSENCE DU FLUOR DANS DES OS HUMAINS ET ANCIENS

PAR M. LE D^r H. CHARVET

En 1854, M. l'abbé Cochet, dont aucun de vous n'ignore les nombreux travaux archéologiques, faisait paraître un de ses ouvrages, *la Normandie souterraine ou Notices sur les cimetières romains ou francs explorés en Normandie*.

Obligé à mes débuts archéologiques de glaner un peu partout afin de trouver des indications sérieuses pour mes recherches hippiques, j'eus le plaisir de rencontrer incidemment, page 186 de cet ouvrage, un passage d'archéologie chimique qui produisit en moi autant d'admiration que d'étonnement comme médecin.

C'est que le fluor, qui existait autrefois à l'état de fluorure de calcium en assez grande abondance dans les os des mammifères, tendait de plus en plus à disparaître, et que peut-être serait-ce à cette déperdition qu'il faudrait attribuer notre dégénérescence